152e Année - N°39 Jeudi 24 septembre 2026

ISSN 1157 - 0288

Pages 1 à 11

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT À L'ÉLEVAGE DU TROTTEUR FRANÇAIS

Siège Social : **15, boulevard de Douaumont, 75017 Paris**. - Téléphone : 01 49 77 17 17 - Fax (Service Technique) : 01 49 77 17 03

CALENDRIER DES REUNIONS A VENIR

2026

25 septembre.- Nantes, Toulouse, Vincennes.

26 septembre.- Abbeville, Enghien, Le Pertre, Nîmes.

27 septembre.- Carpentras, Chateauroux, Cholet, Evreux, Gournay-en-Bray, Jarnac, Laon, Morlaix, Nancy, Prunelli di Fium'Orbo, Saint-Malo, Savenay, Villedieu-les-Poëles, Villeneuve-sur-Lot, Vincennes.

28 septembre.- Caen, Cazaubon, Craon, Enghien, Le Croisé-Laroche (*soir*).

29 septembre.- Vincennes.

30 septembre.- Laval, Le Croisé-Laroche (*soir*).

1er octobre.- Cabourg.

2 octobre.- Graignes, Marseille (à Borély), Vincennes.

3 octobre.- Amiens, Beaumont de Lomagne, Cabourg, Laval.

4 octobre.- Agen-La Garenne, Alençon, Angoulême, Arras, Bihorel-lès-Rouen, Cherbourg, Cordemais, Lyon (à Parilly), Nîmes, Segré, Vitré.

5 octobre.- Caen, Castéra-Verduzan, Enghien, Segré.

6 octobre.- Vincennes.

7 octobre.- Enghien, Gournay-en-Bray.

8 octobre.- Enghien, La Capelle.

9 octobre.- Hyères, Vincennes.

10 octobre.- Caen, Montauban, Pontchâteau, Reims (*soir*).

11 octobre.- Biguglia, Bihorel-lès-Rouen, Cavaillon, Challans, Durtal, Jarnac, Karukera, Laon, Lisieux, Nuillé-sur-Vicoin, Paray-le-Monial, Rambouillet, Toulouse.

12 octobre.- Castéra-Verduzan, Enghien, Graignes, Le Croisé-Laroche (*soir*), Nuillé-sur-Vicoin.

13 octobre.- Lyon (à Parilly), Vincennes.

14 octobre.- Cabourg, Reims.

15 octobre.- Chartres, Enghien.

16 octobre.- Marseille (à Borély), Vincennes.

17 octobre.- Enghien, Graignes, La Capelle, Le Mans.

18 octobre.- Alençon, Amiens, Angers, Bihorel-lès-Rouen, Bordeaux, Caen, Castelsarrasin, Hyères, Lyon (à Parilly), Machecoul, Martinique, Maure de Bretagne, Saumur.

19 octobre.- Agen-La Garenne, Cherbourg, Les Sables d'Olonne.

20 octobre.- Vincennes.

21 octobre.- Toulouse.

22 octobre.- Cabourg.

23 octobre.- Strasbourg, Vincennes.

24 octobre.- Cabourg, Chateaubriant, Grenade-sur-Garonne, Prunelli di Fium'Orbo, Salon de Provence.

25 octobre.- Chartres, Chatelaillon-La Rochelle, Enghien, Karukera, La Capelle, Le Mont-Saint-Michel-Pontorson, Meslay-du-Maine, Montauban, Nantes, Saint-Galmier, Salon de Provence.

26 octobre.- Le Croisé-Laroche, Vire Normandie.

27 octobre.- Lyon (à Parilly), Vincennes.

28 octobre.- Marseille (à Vivaux).

29 octobre.- Graignes, Vincennes.

30 octobre.- Toulouse, Vincennes.

31 octobre.- Argentan, Chateaubriant, Grenade-sur-Garonne, Marseille (à Vivaux), Mauquenchy, Reims.

2 novembre.- Caen, Vincennes.

3 novembre.- Vincennes.

5 novembre.- Vincennes.

6 novembre.- Vincennes.

8 novembre.- Martinique.

9 novembre.- Caen.

10 novembre.- Vincennes.

12 novembre.- Vincennes.

13 novembre.- Vincennes.

14 novembre.- Caen, Vincennes.

16 novembre.- Vincennes.

17 novembre.- Vincennes.

19 novembre.- Vincennes.

20 novembre.- Vincennes.

22 novembre.- Karukera, Vincennes.

23 novembre.- Vincennes.

24 novembre.- Vincennes.

25 novembre.- Vincennes.

26 novembre.- Vincennes.

27 novembre.- Vincennes.

28 novembre.- Vincennes.

EPREUVES DE QUALIFICATION

RÉSULTATS DES ÉPREUVES

AMIENS - n°18 p. 28 ; n°22 p. 7 ; n°26 p. 12 ; n°30 p. 19 ; n°32 p. 12 ; n°39 p. 10
AVENCHES - n°24 p. 14
BAHRENFELD - n°18 p. 28 ; n°27 p. 11
BEAUMONT-DE-LOMAGNE - n°12 p. 11 ; n°20 p. 6 ; n°27 p. 12 ; n°34 p. 10
BERLIN-MARIENDORF - n°6 p. 10
BORDEAUX - LE BOUSCAT - n°10 p. 8 ; n°15 p. 7 ; n°17 p. 11 ; n°22 p. 8 ; n°25 p. 15 ; n°30 p. 20 ; n°38 p. 10
CAEN - n°5 p. 6 ; n°8 p. 12 ; n°10 p. 8 ; n°12 p. 11 ; n°14 p. 9 ; n°16 p. 16 ; n°18 p. 28 ; n°19 p. 8 ; n°20 p. 5 ; n°21 p. 10 ; n°22 p. 8 ; n°23 p. 13 ; n°24 p. 14 ; n°25 p. 15 ; n°26 p. 13 ; n°27 p. 11 ; n°27 p. 11 ; n°28 p. 10 ; n°29 p. 10 ; n° 33 p. 8 ; n°34 p. 10
CAGNES-SUR-MER - n°7 p. 13 ; n°30 p. 20
CABOURG - n°32 p. 10 ; n°36 p. 12 ; n°37 p. 9
CORDEMAIS - n°10 p. 9 ; n°13 p. 8 ; n°19 p. 8 ; n°22 p. 9 ; n°26 p. 13 ; n°29 p. 11 ; n°37 p. 9 ; n°39 p. 10
FEURS - n°10 p. 8 ; n°17 p. 11 ; n°23 p. 13 ; n°27 p. 12 ; n°31 p. 17 ; n°38 p. 10
GELSENKIRCHEN - n°17 p. 11
GROSBOIS - n°5 p. 7 . n°7 p. 13 ; n°12 p. 11 ; n°16 p. 17 ; n°21 p. 11 ; n°24 p. 14 ; n°27 p. 10 ; n°29 p. 10 ; n°32 p. 10 ; n°34 p. 9 ; n°36 p. 12 ; n°38 p. 10
LAVAL - n°11 p. 6 ; n°14 p. 8 ; n°16 p. 16 ; n°18 p. 27 ; n°20 p. 5 ; n°23 p. 13 ; n°28 p. 10 ; n°35 p. 12 ; n°38 p. 10
LE CROISE-LAROCHE - n°12 p. 10 ; n°16 p. 16 ; n°20 p. 5 ; n°25 p. 15 ; n°28 p. 10
LE MANS - n°9 p. 11 ; n°14 p. 9 ; n°17 p. 11 ; n°21 p. 11 ; n°27 p. 10 ; n°31 p. 16 ; n°36 p. 12 ; n°39 p. 10
MARSEILLE - n°22 p. 9
MESLAY-DU-MAINE - n°5 p. 6 ; n°8 p. 11 ; n°12 p. 10 ; n°17 p. 10 ; n°22 p. 8 ; n°24 p. 14 ; n°26 p. 13 ; n°28 p. 11 ; n°31 p. 16 ; n°32 p. 11 ; n°34 p. 10 ; n°37 p. 9
MONS - n°24 p. 15
SAINT-GALMIER - n°13 p. 8 ; n°20 p. 6 ; n°25 p. 16 ; n°28 p. 11 ; n° 33 p. 9
SALON DE PROVENCE - n°24 p. 15 ; n°26 p. 14 ; n°39 p. 11
SON PARDO - n°2 p. 24
TURIN - n°18 p. 28
WOLVEGA - n°12 p. 11 ; n°14 p. 10 ; n°15 p. 8 ; n°16 p. 17 ; n°24 p. 15 ; n°30 p. 20 ; n°38 p. 10 ; n°39 p. 11

INDEX DES RECTIFICATIONS AUX PROGRAMMES A VENIR

ABBEVILLE - 26 SEPTEMBRE n°37 p. 3
ENGHIEN - 12 OCTOBRE n°26 p. 6
GOURNAY EN BRAY - 7 OCTOBRE n°39 p. 4
GRAIGNES - 2 OCTOBRE - n° 38 p. 3
MAURE DE BRETAGNE - 18 OCTOBRE - n° 39 p. 4
PRUNELLI DI FIUM'ORBO - 27 SEPTEMBRE n°35 p. 5
REIMS - 31 OCTOBRE - n° 34 p. 3
TOULOUSE - 21 OCTOBRE - n° 38 p. 3

RAPPEL

CALCUL DU CHANGE

Bulletin : n° 1, p. 2.

DECISIONS

Bulletin : n° 1, p. 2 ; n° 2, p. 18 ; n° 3, p. 2 ; n° 4, p. 2 ; n° 5, p. 2 ; n° 6, p. 2 ; n° 7, p. 2 ; n° 8, p. 3 ; n° 9, p. 3 ; n° 10, p. 2 ; n°12, p. 2 ; n°13, p. 2 ; n°14, p. 2 ; n°15, p. 2 ; n°16, p. 3 ; n°17, p. 2 ; n°18, p. 2 ; n°19, p. 2 ; n°21, p. 2 ; n°22, p. 3 ; n°23, p. 2 ; n°24, p. 2 ; n°25, p. 3 ; n°26, p. 3 ; n°27, p. 2 ; n°28, p. 2 ; n°29, p. 2 ; n° 30, p. 2 ; n° 31, p. 2 ; n° 32, p. 2 ; n° 34, p. 2 ; n° 35, p. 2 ; n° 36, p. 5 ; n° 37, p. 2 ; n° 38, p. 2 ; n° 38, p. 2

DECISIONS

Société d'Encouragement à l'élevage du Trotteur Français

LES COMMISSAIRES,

Agissant en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par l'article 96 du Code des courses au trot,

Vu le rapport qui leur a été transmis suite à la mission de contrôle à l'entraînement réalisée le 27 juillet 2026 dans l'établissement de l'entraîneur Loïc MARTIN,

Attendu que l'examen du classeur des ordonnances a permis d'établir que le cheval « **KEDEA DE GINAI** » a fait l'objet d'une injection intra-articulaire contenant une substance glucocorticoïde le 9 juin 2026,

Attendu que le cheval « **KEDEA DE GINAI** » a pris part au Grand Prix de la ville d'Aire sur l'Adour, couru sur l'hippodrome d'Eauze le 22 juin 2026, soit 13 jours après l'administration d'un glucocorticoïde par voie intra-articulaire,

Vu l'ordonnance transmise par l'entraîneur Loïc MARTIN,

Vu les dispositions de l'Annexe X, h) du Code des courses au trot qui stipulent que « *aucun cheval ne peut participer à une épreuve régie par le présent Code s'il a reçu un traitement par injection intra-articulaire contenant une substance glucocorticoïde dans les 14 jours qui précèdent ladite épreuve* »,

Vu le courrier recommandé avec accusé de réception adressé le 26 août 2026 par la SETF à l'entraîneur Loïc MARTIN, l'invitant, dans le cadre de l'examen contradictoire de ce dossier, à fournir toute explication sur l'infraction constatée,

Vu les observations transmises en date du 28 août 2026 par l'entraîneur Loïc MARTIN qui mentionne notamment que : « *(…) Je souhaite présenter mes excuses concernant une erreur d'identification entre les juments KEDEA DE GINAI et MAEVA DE CRESCY. J'ai malheureusement confondu les deux juments. Maeva a été infiltrée le 28 mai 2026 et non Kédéa.*

Il s'agit d'une maladresse et d'une grosse erreur de ma part et en aucun cas d'une volonté de tricher ou de contourner les règles. Pour preuve de bonne foi, je détiens toujours dans mon classeur l'ordonnance correspondant à l'infiltration de Kedea, si mon intention avait été de dissimuler cette intervention je n'aurais évidemment pas conservé cette ordonnance dans mon dossier. (…) »,

Faisant application des dispositions des articles 78 § III et 96,

DÉCIDENT :

1°) de disqualifier le cheval « **KEDEA DE GINA**I » dans le Grand Prix de la ville d'Aire sur l'Adour, couru sur l'hippodrome d'Eauze le 22 juin 2026,

2°) d'infliger une amende de 1.000 € à l'entraîneur Loïc MARTIN,

3°) de publier, au bulletin de la SETF, la présente décision qui entraîne une modification de l'arrivée de l'épreuve concernée.

Paris, le 16 septembre 2026

MM. Patrick DAVID, Alain PAGES, Olivier de SEYSSEL et Gonzague WUILQUE.

NOUVEAU CLASSEMENT

EAUZE

Lundi 22 juin 2026

GRAND PRIX DE LA VILLE D'AIRE SUR L'ADOU
Challenge de l'Amicale de Cascogne
Course F
19.500. - Attelé. - 3.025 mètres.
8.775, 4.875, 2.730, 1.560, 975, 390, 195.- alloués par la S.E.T.F.

…/…

2- ICONOCLASTE ERABLE à l'Ecurie du HARAS D'ERABLE,
3- KEY TO SUCCESS à Monsieur Charles ABELA,
4- ILANO DE MONGOCHY à Monsieur Didier DROUILLY,
5- ILTON DU BRAY à l'Ecurie Christophe MALLET,
6- KATCHINA DUEM à l'Ecurie DUEM,
7- KAMELIA VIVANCIERE à Monsieur Didier DUBOZ,
-, KEDEA DE GINAI (arrivée 2ème et disqualifiée), à Monsieur Loïc Bernard MARTIN.

Aux éleveurs : …/… Ecurie du HARAS D'ERABLE (304,69), MM. Pierre Jean LOIVEL (304,68), Charles ABELA (341,25), Madame Françoise DROUILLY (48,75), MM. Jacques Alain DUBUS (19,50), René RABELLE (97.50), Mathieu DROUILLY (29,25), Thomas REBUFFE (121.87), S.C.E.A. SAZY ELEVAGE (16.58), MM. Damien BLANC (16.09), Patrice PINEAU (16.08), Paul PLANCHARD (24.37).

Le reste sans changement.

LES COMMISSAIRES,

Agissant en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par l'article 96 du Code des courses au trot,

Vu le rapport qui leur a été transmis suite à la mission de contrôle à l'entraînement réalisée le 11 août 2026 dans l'établissement de l'entraîneur Marc SASSIER,

Attendu que l'examen du classeur des ordonnances a permis d'établir que le cheval « **JOKER GEMA** » a fait l'objet d'une injection intra-articulaire contenant une substance glucocorticoïde le 11 juin 2026,

Attendu que le cheval « **JOKER GEMA** » a pris part au Prix Cournon d'Auvergne, couru sur l'hippodrome de Vichy le 24 juin 2026, soit 13 jours après l'administration d'un glucocorticoïde par voie intra-articulaire,

Vu l'ordonnance transmise par l'entraîneur Marc SASSIER,

Vu les dispositions de l'Annexe X, h) du Code des courses au trot qui stipulent que « aucun cheval ne peut participer à une épreuve régie par le présent Code s'il a reçu un traitement par injection intra-articulaire contenant une substance glucocorticoïde dans les 14 jours qui précèdent ladite épreuve »,

Vu le courrier recommandé avec accusé de réception adressé le 26 août 2026 par la SETF à l'entraîneur Marc SASSIER, l'invitant, dans le cadre de l'examen contradictoire de ce dossier, à fournir toute explication sur l'infraction constatée,

Vu les observations transmises en date du 27 août 2026 par le vétérinaire ayant administré ledit traitement au cheval « **JOKER GEMA** » qui mentionne notamment que : « *(…) nous souhaitons apporter une correction concernant la date des soins réalisés. Il s'agit du mercredi 10 juin 2026 à 9h et non du jeudi 11 juin 2026 comme indiqué sur l'ordonnance présentée à l'écurie. Il s'agit probablement d'une erreur d'écriture lors de la rédaction de l'ordonnance qui n'aurait pas du être transmise en l'état. (…) Il s'agit, avec du recul, d'une erreur de vigilance et d'interprétation concernant la notion de « 14 jours », tant de la part de l'entraîneur que du vétérinaire ayant réalisé le traitement. (…)* »,

Vu les observations transmises en date du 1er septembre 2026 par l'entraîneur Marc SASSIER qui mentionne notamment que : « *(…) Après vérification auprès du vétérinaire ayant réalisé les soins, il apparaît que l'infiltration intra-articulaire de JOKER GEMA a été réalisée le mercredi 10 juin 2026 à 9 heures, et non le 11 juin 2026 comme indiqué sur l'ordonnance initialement présentée lors du contrôle. (…) Je tiens toutefois à préciser que ni le vétérinaire ni moi-même n'avons jamais cherché à dissimuler ce traitement, à contourner la réglementation ou à obtenir un avantage sportif irrégulier. Le traitement avait été réalisé dans le cadre des soins apportés à JOKER GEMA. L'ordonnance correspondant aux soins était conservée à l'écurie et a d'ailleurs été présentée lors du contrôle. Il n'y a donc eu aucune volonté de cacher l'existence du traitement ou de tromper les services de contrôle (…)* »,

Faisant application des dispositions des articles 78 § III et 96,

DÉCIDENT :

1°) de disqualifier le cheval « **JOKER GEMA** » dans le Prix Cournon d'Auvergne, couru sur l'hippodrome de Vichy le 24 juin 2026,

2°) d'infliger une amende de 1.000 € à l'entraîneur Marc SASSIER,

3°) de publier, au bulletin de la SETF, la présente décision qui entraîne une modification de l'arrivée de l'épreuve concernée.

Paris, le 16 septembre 2026

MM. Patrick DAVID, Alain PAGES, Olivier de SEYSSEL et Gonzague WUILQUE.

NOUVEAU CLASSEMENT

VICHY

Mercredi 24 juin 2026

PRIX COURNON D'AUVERGNE

Course D

37.000. - Attelé. - 2.950 mètres.

16.650, 9.250, 5.180, 2.960, 1.850, 740, 370.- alloués par la S.E.T.F.

1- JEUDI DES RACQUES à Monsieur Pascal PERE,
2- IDOLE DE MEAT à Monsieur Frédéric GUINHUT,
3- IRIS RIVOISE à Monsieur Robert Ferdinand PERRET,
4- HOMMAGE DE TILLARD à l'Ecurie Alexis GRIMAULT,
5- IMOKO JIBELAU à Monsieur Dominique PINNA,
6- JUST D'ERONVILLE à Monsieur Giuseppe RUSSO,
7- HOLYFIELD SPORT à Monsieur Benoit JAY,
-, JOKER GEMA (arrivé 1er et disqualifié), à l'Ecurie Marc SASSIER.

Aux éleveurs : MM. Daniel WARIN (2.081,25), Hubert BABIN (925,00), Mme Maelys GRIMAUD (231.25), M. Robert Ferdinand PERRET (647.50), Ecurie CHAUNION (370.00), MM. Jean Bernard VIVIER (115.63), Laurent GILLION (115.62), S.C.E.A. d'ERONVILLE (92,50), Haras de l'ETOILE (23,13), Mme Nadia IZARD (23,12).

Le reste sans changement

LES COMMISSAIRES,

Agissant en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par l'article 96 du Code des courses au trot,

Vu le rapport qui leur a été transmis suite à la mission de contrôle à l'entraînement réalisée le 20 août 2026 dans l'établissement de l'entraîneur Tony LE BELLER,

Attendu que l'examen du classeur des ordonnances a permis d'établir que le cheval « **NATURALIA ERA** » a fait l'objet d'une injection intra-articulaire contenant une substance glucocorticoïde le 18 mai 2026,

Attendu que le cheval « **NATURALIA ERA** » a pris part au Prix des Chocolats Glatigny (Groupe B), couru sur l'hippodrome d'Alençon le 31 mai 2026, soit 13 jours après l'administration d'un glucocorticoïde par voie intra-articulaire,

Vu l'ordonnance transmise par l'entraîneur Tony LE BELLER,

Vu les dispositions de l'Annexe X, h) du Code des courses au trot qui stipulent que « *aucun cheval ne peut participer à une épreuve régie par le présent Code s'il a reçu un traitement par injection intra-articulaire contenant une substance glucocorticoïde dans les 14 jours qui précèdent ladite épreuve* »,

Vu le courrier recommandé avec accusé de réception adressé le 27 août 2026 par la SETF à l'entraîneur Tony LE BELLER, l'invitant, dans le cadre de l'examen contradictoire de ce dossier, à fournir toute explication sur l'infraction constatée,

Vu les observations transmises en date du 8 septembre 2026 par l'entraîneur Tony LE BELLER qui mentionne notamment que : « *(…) nous avons fait une erreur de calcul entre le jour de son infiltration et la date de son engagement à Alençon. Nous pensions avoir respecté le délai alors que ce n'était pas le cas.* »,

Faisant application des dispositions des articles 78 § III et 96,

DÉCIDENT :

1°) de disqualifier le cheval « **NATURALIA ERA** » dans le Prix des Chocolats Glatigny (Groupe B), couru sur l'hippodrome d'Alençon le 31 mai 2026,

2°) d'infliger une amende de 1.000 € à l'entraîneur Tony LE BELLER,

3°) de publier, au bulletin de la SETF, la présente décision qui entraîne une modification de l'arrivée de l'épreuve concernée.

Paris, le 16 septembre 2026

MM. Patrick DAVID, Alain PAGES, Olivier de SEYSSEL et Gonzague WUILQUE.

NOUVEAU CLASSEMENT

ALENCON

Dimanche 31 mai 2026

PRIX JEAN-LUC PAROISSE (Groupe B)
Course F
14.000. - Attelé, femelles. - 2.650 mètres.
6.300, 3.500, 1.960, 1.120, 700, 280, 140.- alloués par la S.E.T.F.

…/…

2- NOUVELLE DU JOUR à Monsieur Clément FRECELLE,
3- NOCE MIKA à l'Ecurie LA PETTEVINIERE,
4- NAKYRIE à Madame Elise PRIVAT,
5- NATURE MAGIQUE à l'Ecurie Sébastien HARDY,
6- NEIGE VILLETOT à Monsieur François ANDRIEU
-, NATURALIA ERA (arrivée 2ème et disqualifiée), à Monsieur Michaël JOURNO.

Aux éleveurs : …/… MM. Alain GRANGER (437,50), Sylvain ROGER (245,00), Dominique Roger DELAUNAY (112,00), Alain MASSON (28,00), Mlle Anne Valérie PREEL (43,75), MM. Marc Pierre LARIVIERE (43,75), André LECAPLAIN (35,00), Fonds de course (17,50).
Le reste sans changement.

RECTIFICATIONS AUX PROGRAMMES

35 MAURE DE BRETAGNE

(Bulletin n° 30 bis, p 71)

Réunion 3507 291

Dimanche 18 octobre 2026 (13 h. 30

PRIX DES AMATEURS **Course 7**
Demi-finale de la Coupe de l'U.N.A.T.
(Associations Régionales Ouest/Anjou-Maine)

Il faut lire :

Pour **6 à 10 ans inclus, …**

76 GOURNAY EN BRAY

(Bulletin n° 30 bis, p 38)

En raison de difficultés organisationnelles, la réunion d'élevage prévue le samedi 10 octobre est avancée au :

Mercredi 7 octobre 2026 (13 h. 30)

Programme inchangé

Nouveau numéro de réunion : 7611 280

Calendrier des formalités :

Engagements : jeudi 1er octobre, 9 heures, 15 Bd de Douaumont. - 75017 Paris.

Forfaits : samedi 3 octobre, 12 heures, B.T.R. HAUTE-NORMANDIE.

Partants : lundi 5 octobre, 12 heures, même lieu.

ASSOCIATIONS

DISSOLUTIONS :

DEVICTUS entre Mlle Martine CALLIER, Mme Muriel CALLIER, Mme Emma CALLIER et Mlle Marie CALLIER

JAZZ DES CORVEES entre M. Gérard RAULLINE, M. Gilbert DELAMARE et M. Frédéric MOINE

KENTUCKY WOOD entre l'Ecurie du DAMIER et M. Jean-Pierre DUBOIS

KEVERT entre l'Ecurie du DAMIER et M. Jean-Pierre DUBOIS

KEY BISCAYNE entre M. Jérôme GARNIER, l'Ecurie Sébastien HARDY, M. Robert X. MAILLET, M. Eric GASLARD et Mlle Hélène MARTIN

KEYNOTE entre l'Ecurie ELAG et M. René MILLET

L'AMI DE VAUVILLE entre M. Sébastien LEFAIRE et M. Franck DEMOUTIEZ

LITTLE QUEENIE entre M. Julien FOIN, Mlle Victoria Sidonie MERCADER et M. Joël FOIN

LORD OF THE RINGS entre Mme Emma SOULOY, l'Ecurie IERA, M. Pascal BERTIN et SCEA l'Ecurie Fabrice SOULOY

LOVE BLUE entre l'Ecurie DANOVER, M. Yannick HENRY et M. Christophe LEVACHER

LUCKY DAY entre M. Thomas PRUDHON et M. Rayan OUAHAB

MAESTRO D'IDEF entre l'Ecurie D L, M. Christian PAILLET, M. Gildas DONIO, la SARL AGENCE I DE F, M. Pascal COLLIGNON, M. Igor LESTCHOFF, M. Jean DESFORGES, M. Christophe BOUGRAIN, M. Frederic MALFOY et M. Youcef BENGOUA

MAGNUM ROYAL entre M. Jan STINS et Mme Daphne DE VRIES

MELODY DJALMATS entre M. Nicolas DOUCHET, la SARL AGENCE I DE F, M. Morgan GENEVRIER, M. Didier MANCEL, M. Daniel DE MURCIA et M. Wilson BEBON

MILLENIUM D'OR entre M. Michel LEGROS, M. Jérôme Michel LEGROS, M. Luc Jérôme LEGROS et M. Michel DUTOT

MISTER TROT entre l'Ecurie du CLOSET et SNC Elevage Pierre LEVESQUE

MODERN DES MONTS entre M. Alain BONNIERE et M. Franck DEMOUTIEZ

NABULIO D'HERIPRE entre M. Laurent DUGROSPREZ, M. Giovanni IERA et M. Alberto DI PIETRANTONIO

NAPOLITANO VERO entre M. Philippe ALLAIRE, M. Gildo CARNESECCA, Mme Catherine BARBEY et M. Guillaume BARBEY

NARVAL PIERJI entre l'Ecurie HAZELAAR, l'Ecurie Ch. BRIDAULT, l'Ecurie Pierre JULIENNE, M. José FERNANDES, M. Gérard PITTA et l'Ecurie CH. A. MARY

NATINE FOR CLARA entre M. Arnaud GOUGEON, Mme Caroline GOUGEON, M. Christophe GOUGEON et M. Francis RIAUD

NATIONAL HERO entre l'Ecurie KOMING BACK et la SARL TROTTING BLOODSTOCK

NAXOS VINIERE entre M. Jacques SEUX et l'Ecurie La PETTEVINIERE

NINA D'AUVERS entre M. Arnaud PAULET et l'Ecurie Loïc CHARBONNEL

NORFOLK DE TILLARD entre M. Jacques COTTEL et l'Ecurie Alexandre BUISSON

NOUBA DU CABARET entre M. René DANIEL, M. Marc POUSSIER et M. Frédéric RAULT

NOUBA RUSH entre l'Ecurie D L, M. Michel DONIO, la SARL AGENCE I DE F et M. Laurent PALUSZKIEWICZ

NUN WARRIOR entre l'Ecurie KINGDOM HORSE, l'Ecurie KOMING BACK, M. Frederic PEURTON, la SARL TROTTING BLOODSTOCK, M. Antonin SAUVAGE et SASU SYROSIX INVEST

OMEGA SANTIGNY entre M. Bernard BACARISSE et la SCEA EQUIBIO

OSAKA DU CHENE entre M. Arnaud PAULET et l'Ecurie Loïc CHARBONNEL

QUEEN OF THE NIGHT entre Mme Marie France PELTIER, M. André BESNAINOU et l'Ecurie CHEVECHE

DECLARATIONS :

JAGUAR DU DOLLAR entre Mme Constance CHAZAL et M. Pierre Augustin CHAZAL

KAMEHAMEHA entre l'Ecurie ELEVAGE JC, l'Ecurie ELAG, M. Patrick PERROUD, M. François JEAN, la SAS.U. FORTY FOUR, la SAS.U. GO MANAGEMENT et la SAS.U. CM3

LORFEVRE DU VINOIS entre l'Ecurie DANOVER et Mme Céline LABORIE

MAESTRO D'IDEF entre l'Ecurie D L, M. Christian PAILLET, M. Gildas DONIO, M. Laurent PALUSZKIEWICZ, M. Pascal COLLIGNON, M. Igor LESTCHOFF, M. Jean DESFORGES, M. Christophe BOUGRAIN, M. Frederic MALFOY et M. Youcef BENGOUA

MELODY DJALMATS entre l'Ecurie D L, la SARL AGENCE I DE F, M. Morgan GENEVRIER, M. Didier MANCEL, M. Daniel DE MURCIA et M. Wilson BEBON

MILONGA DU CHENE entre M. Nicolas DROMIGNY, M. Thibaut DROMIGNY, M. Jean Marc GIRARD, M. Gauthier TUGEND, M. Sébastien BRISTIEL et M. Nicolas BRISTIEL

MIRACLE D'ESCAUT entre M. Hugo DIEHL, M. Marc MOES et M. Frédéric DIEHL

MUSTANG DE JUMILLY entre l'Ecurie BEJI et M. Ludvig LEGALLAIS

NAILA MUSIC entre l'Ecurie Louis BAUDRON et M. Hubert DUBOIS

NAOS DELTO entre Mme Dominique BOUBEE, M. Thomas GOUT, Mme Céline REGNIER et M. Emile GOUT

NATINE FOR CLARA entre M. Francis RIAUD, Mme Caroline GOUGEON, M. Arnaud GOUGEON et M. Christophe GOUGEON

NAXOS DIBAH entre l'Ecurie LPB, Mme Caroline VAN LEUVEN, M. Patrick BLAT, l'Ecurie ELEVAGE JC, Societe COFI GESTION et l'EARL de la POUSSINERIE

NESMILE entre l'Ecurie du DAMIER et l'Ecurie ELLIS

NEW LIFE entre l'Ecurie LES FRERES DU TROT, M. Pascal BERTIN et M. Loic AUBRY

NEW PEARL D'ESSA entre M. Romain AVICE, Mme Isabelle MARIE et Mme Sophie AVICE

NEWTON HERBLINAIE entre M. Jean Christophe AUDRAN et Mme Marie Noëlle AUDRAN

NIKITA DE CRENNES entre M. Laurent AMELINE, M. Jérôme ARDILLY, M. Yannick PONTALIER et M. David LARTIGUE

NINA DU VARLET entre M. Bertrand DUPUIS et M. Martial DUPUIS

NIRVANA LANDELA entre M. Nicolas DELAMARRE et M. Jean Claude PEUSET

NORMAN PIERJI entre l'Ecurie OLMENHOF, M. Philippe BEAUVISAGE et l'Ecurie Thierry DUVALDESTIN

NUIT DES QUERCUS entre M. Mickaël LETEIL, M. Benjamin BARON et M. Julien PASSERON

ODYSSEE JIHEM entre M. Jean-Marie MONCLIN et Mme Katia MONCLIN

OKAWANGO VICI entre M. Sébastien DEWULF, M. Pascal BERTIN et SCEA l'Ecurie de la COTE

OKINAWA VET entre M. Arnaud TRIOMPHE et l'Ecurie d' EMBELI

ONTARIO GENDREEN entre M. Michel FILLIE et S.C.E.A de BUY

OPERA BLUE entre Mme Marion MARY MOREAU, M. Jean Philippe MARY, M. Mathias MARY et Mme Mathilde MARY

ORESTE entre M. Alain TENDIL, M. Jean Claude LAVAIL, M. Olivier LEROY et M. Bastien TENDIL

ORLANDO KACY entre M. Michel FILLIE et S.C.E.A de BUY

ORVIETO DU BOCAGE entre M. Thibaut DROMIGNY, M. Nicolas DROMIGNY, M. François TUGEND et M. Gauthier TUGEND

OSCARLITO entre M. Christian BERQUIER et M. Carlos LERNER

OSWEGO DU ROEN entre M. Moïse TABU et M. Adrien TABU

OURAGAN HERBLINAIE entre M. Jean Christophe AUDRAN et Mme Marie Noëlle AUDRAN

PABLITO DE RETZ entre Mme Ottavia ROFFI-URANO et l'Ecurie des CHARMES

PLUTON DES CHARMES entre Mme Ottavia ROFFI-URANO et l'Ecurie des CHARMES

QUEEN OF THE NIGHT entre Mme Marie France PELTIER et l'Ecurie CHEVECHE

CARRIERES DE COURSES

RESILIATIONS :

FAKIR DU LUPIN entre M. Alain GLAZIOU et M. Arnaud MORIN, M. Alain GLAZIOU, M. Régis VILLESALMON et M. Stéphane GOUYETTE

GALET DU LEON entre M. Pierre Yves BOUVIER, Mme Marie Thérèse HAUTBOIS, Mme Noëlle GENDROT, Mme Françoise BOUVIER et Mme Martine BESNIER

GOLD DE MAI entre M. Jérôme PAILLE et Mlle Marion GUINDEUX, Mlle Marion GUINDEUX et M. Claude VIAUD

GOLDY SMILE entre M. Bruno DESLANDES, M. Bruno DESLANDES, M. Dominique RENIER, Mlle Odile CARTIER et Mme Emilie MICHEL

HANNAH DU VIVIER entre M. Ludovic DELESTRE, M. Lionel CLAVEAU, M. Hugues VIMOND et M. Laurent CLERC

HOLD UP RANAIS entre Mlle Hélène BESSON et l'Ecurie M. BEZIER et Mlle Hélène BESSON

HOUSTON DE CUIGNY entre l'Ecurie Charles DREUX et M. Pierrick Daniel HARDY

HYMNE MERITE entre l'Ecurie de MO, M. Eric BEUDARD, M. Jean Denis GILLET et Mme Ginette BADIER

I LOVE WILLIAM entre M. William SOUCHET, M. Vincent MOISSONNIER et M. Benoît DROUIN

ICARE DE LA BASLE entre M. Quentin DAOUGABEL, Mme Roseline LANGLAIS, M. Johann LANGLAIS, M. Samuel LANGLAIS et Mme Marilyne HINAREJOS

ICARE DES VALOIS entre l'Ecurie Pierre LEVESQUE et SNC Elevage Pierre LEVESQUE

ICONE PLANCHETTE entre l'Ecurie Franck BLANDIN et M. Philippe HUBERSON

INCUDINE entre M. Jérôme PAILLE, M. Patrick JANNIER, M. Basile BONSERGENT, M. Cyril BONSERGENT et M. Thibaut FAURE

INO DE BRION entre M. Quentin DAOUGABEL, M. Quentin ABRIVARD, M. Pierre ABRIVARD et Mme Christel ABRIVARD

INOPINE entre M. Dominique FAIVRE et M. Nicolas FERNANDEZ-SANCHEZ

IRRESISTIBLE PAJ entre l'Ecurie des BLEUETS, l'Ecurie des BLEUETS, M. Roland SINAN, Mme Marie-Odile SINAN et Mme Christine SINAN

ITEM DE MONTCIANT entre Mme Gaëlle MARNIQUET et M. Bertrand RUET et Mme Gaëlle MARNIQUET

JACQUIE DU GARDEN entre M. Quentin DAOUGABEL, Mlle Océane HERBINIERE et M. Thierry HERBINIERE

JAGUAR DU LONDEL entre Mme Dany GILLE et l'Ecurie TEAM NRB et Mme Dany GILLE

JELLY OAKS entre M. Ludovic DEBAYLES et l'Ecurie des CHENES

JOKER DES APRES entre Mlle Stéphanie FRANCHETEAU et M. Antoine FRANCHETEAU

JOLIE DU LUPIN entre M. Maxime YVON, M. Hervé XAINTE, M. Jonathan GOMARD, M. Maurice HADJEDJ et M. Christophe PARTY

JONAGOLD entre M. Bruno GUILLOT, l'Ecurie Mathieu BEDOUET, M. Franck MAYEUR, M. Olivier SIMONETTI, l'Ecurie Mathieu MARTEL, M. Bertrand MARC et M. Daniel DENIZON

JONCTION HAUFOR entre M. Aldric MANTA et l'Ecurie Loïc CHARBONNEL et M. Aldric MANTA

JOY ERCA entre l'Ecurie DANOVER, l'Ecurie DANOVER et M. Alain Louis MARCHAND

JOYAU DE MORTREE entre M. Thierry BOURGAULT et M. Kévin BUSNEL, M. Thierry BOURGAULT et M. Kévin BUSNEL

KAHINA DE FAEL entre M. Jérémy MERER, S.C.E.A de BORDERIE et M. Didier PATUREL

KANDIE DE CORDAY entre M. Marc LEBOURGEOIS et M. Damien HEON, M. Marc LEBOURGEOIS et M. Xavier LEBOURGEOIS

KANDJAR RANAIS entre M. Hugo MARIE, Mlle Hélène BESSON et M. Alexandre BLAIS

KANELLE BUROISE entre M. Guillaume MOINON, Mlle Florence FIEVEZ, M. Cédric MILET, M. Alain MILET et Mlle Claudine MILET

KAVALE DU CHATELET entre M. Dries KUMPEN et M. Christophe GANTIER et M. Loïc LIGER

KEILA CHOISIE entre M. Ludovic DELESTRE, l'Ecurie VIMOND, M. Lionel CLAVEAU, M. Hugues VIMOND, M. Pierre SAINT-MARTIN, M. David SAINT-MARTIN, M. Léonard VIMOND et Mme Patricia PALERMO

KEN DE CORDAY entre l'Ecurie Thierry RAFFEGEAU, Mme Yvette VALLEE, M. Florent VALLEE et Mme Sylvia JONAS

KHALEESI DE GELBE entre M. Jean Michel DORCHIN, M. Lucien FOURMOND et M. Pascal Jean Claude ROGER

KHAN entre Mme Juliette LEDUC et l'Ecurie du DAMIER

KHEOPS DE LARCHAMP entre M. Sébastien MESKEL et l'Ecurie Julien CHAUVIN et M. Philippe DOUDARD

KIKEN GASHI entre M. Guy VAN DE SIJPE, M. Stéphane GOUNOU, M. Thierry TWYFFELS et M. Sylvain LAVENU

KIMY SIMARDIERE entre l'Ecurie Julien CHAUVIN, M. Pascal DUBOIS et M. Daniel BETHOUART

KINOS DE CRENNES entre M. Stéphane PRIOUL, M. Xavier PRIOUL et M. Marc PRIOUL

KISS ME JIHEM entre Mme Katia MONCLIN, l'Ecurie TEAM NRB et l'Ecurie Jean Philippe MONCLIN, M. Jean-Marie MONCLIN et Mme Katia MONCLIN

KNOWN FACT entre M. Christophe DAGNICOURT et M. David LEROI

KYRA GIO entre M. Christophe DAGNICOURT et M. David LEROI

L'AMETHYSTE entre l'Ecurie QUERCUS et M. Julien FOIN et l'Ecurie QUERCUS

L'ASTRE DIVIN entre l'Ecurie de LA FRENAIE et M. François SEIGNEUR

LABEL DODVILLE entre l'Ecurie Hervé GUERIN, M. Lucas LABBE, M. Stéphane MAZURE et l'Ecurie FABIO, la SCEA ECURIE DE L'AVEL et la SARL Haras de DODVILLE

LANDEVENNEC entre M. Mathieu AUVRAY et Mme Béatrice BOUILLONNEC

LAUTREC D'HERFRAIE entre l'Ecurie du HARAS D'ERABLE et l'Ecurie Clément THOMAIN, l'Ecurie du HARAS D'ERABLE et M. Pierre Jean LOIVEL

LEA D'EP entre Mme Gaëlle MARNIQUET, M. Romuald HARDY et M. Bertrand RUET, Mme Gaëlle MARNIQUET, M. Romuald HARDY, M. Mathis HARDY et Mme Jade HARDY

LENNON ELLIS entre Sté. Ent. Rodolphe DOUYERE, M. Stéphane ALOS, M. James LEVASSEUR, M. Christophe CLIN et M. Rachid AICHOUCHE

LIBERTY HEROLD entre M. Bruno SERAIS et l'Ecurie H.G. HOUEL, M. Bruno POTTIER, M. Bruno SERAIS, M. Jean-Paul MARIE, Mlle Laurette HOUEL, Mme Catherine PINCON et M. Laurent TAZGHAT

LIVRE D'OR entre l'Ecurie de LA FRENAIE et M. François SEIGNEUR

LOIR BOURBON entre l'Ecurie du Haras de SAINT MARTIN et l'Ecurie du RIL, l'Ecurie du RIL, l'Ecurie du Haras de SAINT MARTIN, M. Gunter HERZ et M. Sebastien GRISEZ

LUBIE DE LOIRON entre M. Dominique Bernard LECLERC et M. Franck LEBLANC et M. Dominique Bernard LECLERC

LUEUR DE LOIRON entre M. Alain LALOUM et M. Dominique Bernard LECLERC

LUNA DOMA entre l'Ecurie Léo ABRIVARD, M. Alain BIROT, M. Dominique CAILLAUD et Mme Elodie COLIN

MA BEAUTE D'AMOUR entre M. Jérôme BORDAS et Mme Charlotte BORDAS, M. Denis PEPIN et M. Jean Paul VILLARD

MA BELLE TAL entre M. Guy VAN DE SIJPE, M. Stéphane GOUNOU et M. Thierry TWYFFELS

MA BONNE ETOILE entre Mlle Clémence BEILEARD et M. Jean-Jacques RANVIN

MA TIOTE VICTOIRE entre M. Alexandre REVEILLON, M. Philippe RENNESSON, M. Gilles RIBET, M. Anthony NOURRY, M. Vincent GUERRAULT, M. Jean Yves KOWAL, M. Laurent LEFEVRE, M. Jacky MARQUET et M. Laurent GEORGES

MAELLIA entre M. Luc MIRTO et M. Eric OHANESSIAN et M. Luc MIRTO

MAESTRO ECUS entre l'Ecurie PAM, l'Ecurie Clément THOMAIN, l'Ecurie du HARAS D'ERABLE et l'Ecurie de BAFFE, l'Ecurie PAM, l'Ecurie du HARAS D'ERABLE, l'Ecurie de BAFFE et Haras de CLEVID

MAGHEERA GRIFF entre l'Ecurie GRIFF et M. Hugo MARIE et l'Ecurie GRIFF

MAGNUM DU LEVANT entre M. Anthony PACARY et M. Raymond BECHET et M. Raymond BECHET

MAIN D'OR entre l'Ecurie de LA FRENAIE, M. Patrick CHAREL et M. François SEIGNEUR

MAITI DE LA POTEL entre M. Jean-François MOQUET et l'Ecurie HEBERT et M. Vincent HEBERT

MAJESTE ROYALE entre l'Ecurie d' HELIOS, l'Ecurie Franck HAREL et Mme Christelle HAREL, l'Ecurie Franck HAREL, l'Ecurie d' HELIOS et Mme Christelle HAREL

MAMBA DE FIERVILLE entre M. Kévin WESKA et M. Alain BOHEME

MAMITA HOST entre M. Ludovic DELESTRE et M. Franck HOSTINGUE

MARCUS DU CLOS entre l'Ecurie Thierry RAFFEGEAU et l'EARL Elevage HARAS DU CLOS

MARELLA DALEO entre M. Quentin DAOUGABEL, M. Rodolphe PARMENTIER, M. Gianluca FELICE, M. Sidney BOEHM, M. Stéphane SAINTE FOI, M. Guy CHOMER et M. Christophe DELAHAYE

MARVEL MESLOIS entre M. Guillaume Aimé PREZEAU et Mme Gabrielle PREZEAU

MATHANA ERA entre l'Ecurie PELOSKI et M. Michaël JOURNO

MAZARRON entre Mme Aurélie BERTHAULT, M. Charles Roland GESLAND et M. Florent Philippe BERTHAULT, M. Cédric DELANNEE et M. Charles Roland GESLAND

MELICIE DU JOAMAX entre M. Guy VAN DE SIJPE et M. Stéphane GOUNOU

MERLIN D'YVEL entre l'Ecurie HARAS DES QUATRE VENTS et l'Ecurie Alexis GRIMAULT, l'Ecurie HARAS DES QUATRE VENTS et M. Alexis Philippe GRIMAULT

MESSI PIERJI entre M. Julien FOIN, l'Ecurie CH. A. MARY, l'Ecurie BEAUCHARD YNC, l'Ecurie PECALE, l'Ecurie Pierre JULIENNE et M. Franck DESVAUX

MEVOILA VIVANCIERE entre M. Jacky PLANCHARD et l'Ecurie A & B ANGOT et M. Paul PLANCHARD

MIDORIYA DU BOURG entre M. Florian DURANTET, Mme Mylène TARDY et M. Lilian DURANTET, M. Florian DURANTET et Mme Mylène TARDY

MILLEPASSI entre M. Robin BOUVIER et M. Charles BOUVIER, l'Ecurie DUEM et M. Thierry CAUBET

MILLESIME SMILE entre M. Bruno DESLANDES, M. Bruno DESLANDES, M. Dominique RENIER et Mlle Odile CARTIER

MISS BLACK STRYCK entre M. Hugo NEUVILLE et M. Marc CARTIER

MISS ULTIME entre l'Ecurie de LA FRENAIE et M. François SEIGNEUR

MOKA DU PLESSIS entre l'Ecurie des BLEUETS, l'Ecurie des BLEUETS, M. Roland SINAN, Mme Marie-Odile SINAN et Mme Christine SINAN

MON AMIRAL DU TAY entre M. Florian BOUDET et M. Christophe FEYTE, Mme Claire DESMONTILS et M. Florian BOUDET

MONAGHAN KID entre l'Ecurie CHEFFREVILLE, l'Ecurie CHEFFREVILLE et Mme Sandra WINTER DURENNEL

MONSIEUR DE SANA entre M. Romain LAMIRAND et M. Grégory SIMON, M. Romain LAMIRAND, M. Mehdi BOUROUAHA et M. BASTIEN BEZET

MY HOPE FLIGNY entre l'Ecurie de FLIGNY et M. Thomas LEBREC et l'Ecurie de FLIGNY

MYELINE D'OR entre M. Ghislain LAVARDE et Mme Melanie GRASMENIL et M. Serge COSSE

MYTIS DU CANET entre M. Michel Bernard DAVID et M. Mickaël DAVID, M. Mickaël DAVID, Mme Marina DAVID et Mme Marie Flore DAVID

NABOKOV JUBAC entre M. Renaud DEBUE, Mme Marie BACSICH, Mlle Anne Valérie PREEL, M. Louis JUBLOT et Mlle Michelle GALICHON

NAGS HEAD entre l'Ecurie TEAM NRB, M. Denis BROSSARD et Mme Laurence BROSSARD

NATIF DU FAN entre l'Ecurie des ATIAUX, l'Ecurie CH. A. MARY, M. Gilles BERTHAULT et M. Eric CREPEAU

NAUGHTY BOYWILLIAM entre l'Ecurie Muriel THOMAS et M. Yann DOCQUIN et l'Ecurie Muriel THOMAS

NAVONA PIAZZA entre l'Ecurie Thomas LEVESQUE, l'Ecurie Camille LEVESQUE, l'Ecurie Thomas LEVESQUE, M. Noé BENARD et M. Paul Simon LIBOIRE

NEBBIO DU LIAMONE entre l'Ecurie LES FRERES DU TROT et l'Ecurie Emmanuel VARIN, l'Ecurie LES FRERES DU TROT, M. Jérôme LELIEVRE, M. Yvon PERROQUIN, l'EARL Elevage MANULAU et Mme Béatrice GILLOT

NEGUE DE VIETTE entre M. Dimitri DE JESUS REIS et M. Domingo QUEROL SAN MARTIN

NENUPHAR entre l'Ecurie Pierre Louis DESAUNETTE, l'Ecurie William BIGEON, M. Alexis Philippe GRIMAULT, S.C. l'Ecurie GALYNO et S.C. l'Ecurie EUFORI

NEVER SAY NO entre l'Ecurie SWELL et M. Guillaume JOUVE, l'Ecurie SWELL et la SAS. NORMANDIE TROT

NEW AGE entre l'Ecurie Pierre LEVESQUE et SNC Elevage Pierre LEVESQUE

NICE PACE entre M. Julien FOIN, l'Ecurie PECALE, l'Ecurie CH. A. MARY, M. Sandy BAPTENDIER et l'Ecurie MVLT

NICE QUALITY entre Sté. Ent. Etienne DUBOIS, M. Etienne DUBOIS et M. Jean-Philippe DUBOIS

NICE SAN LEANDRO entre Mme Claire LACROIX et l'Ecurie des BLEUETS, Mlle Sylvie MAJOREL et Mme Claire LACROIX

NIGHT DE LA COTE entre M. Jérôme FERTE et M. Jacky FERTE et SCEA l'Ecurie de la COTE

NILADO BELLO entre Mme Sandrine ROBERT et l'Ecurie BELLA

NINA D'ALRE entre M. Renaud DEBUE, M. Bernard FINJEAN, M. Friedrich LIPPI et M. Gaetan RIO

NINA DE VANDEL entre M. Bertrand CURY et M. Axel CURY, M. Maxime DEWULF, M. Vincent RENOU, M. Fabrice DEWULF, M. Philippe KASPRZAK, M. Michel DEVAUX, M. Jérôme BADIEU, M. Mehdi BOUROUAHA et M. Jacky MARQUET

NINA DU VARLET entre l'Ecurie PAN, M. Bertrand DUPUIS et M. Martial DUPUIS

NINJA DES LUCAS entre M. Marius DURVILLE et l'Ecurie A.G. MAILLARD

NINO DE LUNA entre M. Jules LEROULLEY et M. Guillaume LEROULLEY, M. Guillaume LEROULLEY, M. Johann LOUTREUIL, SAS l'Ecurie HOSTE et M. Jean Claude ANDREANI

NIRVANA DESBOIS entre l'Ecurie Léo ABRIVARD, l'EARL GUITTET-DESBOIS et M. Laurent Claude ABRIVARD

NO STRESS NARCY entre l'Ecurie NARCY et M. Julien FOIN et l'Ecurie NARCY

NOBEL D'OCCAGNES entre M. Kévin AIT OUAKLI, l'Ecurie CAMA, M. Frédéric DURVILLE, M. Marius DURVILLE, Mme Florence DURVILLE et Mlle Camille DURVILLE

NOMADE DU KAIROS entre M. Romain LEVILLAIN et Sté. Ent. Matilde HERLEIKSPLASS, M. Romain LEVILLAIN, M. Ludovic LEVILLAIN et M. Michel René BILLARD

NOOKER BERRY entre M. Antonio RIPOLL RIGO et M. Michel ALADENISE

NORDIK DU MIREL entre l'Ecurie Vincent RENAULT, l'Ecurie Vincent RENAULT, Mme Karla RENAULT, M. Quentin RENAULT, M. Harold RENAULT, M. Ludovic LELEU et M. Jack LELEU

NOTRE DAME D'ELCE entre l'Ecurie L.CL. ABRIVARD, l'Ecurie VAUMOISSON, l'Ecurie des CYCLADES et M. Laurent Claude ABRIVARD

NOZAKA DU CLOS entre l'Ecurie Thierry RAFFEGEAU et l'EARL Elevage HARAS DU CLOS

O'MALLEY entre l'Ecurie TEAM NRB, M. Denis BROSSARD et Mme Laurence BROSSARD

OKIDA NAO entre M. Alexandre SKOWRONSKI, la SARL Bernard CHATEAU et Mme Louisiana CAMBI

OLERON PIERJI entre l'Ecurie Pierre JULIENNE et l'Ecurie CH. A. MARY et l'Ecurie Pierre JULIENNE

OPERA PLANCHETTE entre l'Ecurie Laurent KOUBICHE et la SCEA PLANCHETTE

OPIQUARIA entre M. Alexandre SKOWRONSKI, la SARL Bernard CHATEAU et Mme Louisiana CAMBI

ORIENTALES entre l'Ecurie Pierre LEVESQUE et SNC Elevage Pierre LEVESQUE

OUWAGA entre M. Alexandre SKOWRONSKI, la SARL Bernard CHATEAU et Mme Louisiana CAMBI

OWENSBORO entre l'Ecurie des MOUETTES et l'Ecurie D

OXLEY DE CHOC entre l'Ecurie Loïc CHARBONNEL et Mme Cléa ROGER

CESSIONS :

GO AWAY BIRD à M. Emilien RAULLINE par M. Pascal RIGOLLE - Jusqu'au 31 Décembre 2027

GREAT STUDBAKER à M. Christophe MOISE par M. Jean Philippe GUIBOUT - Jusqu'au 31 Décembre 2031

HIBISCUS DE MAISY à M. Nicolas DEVIGNE par M. François MONTAGNE - Jusqu'au 31 Décembre 2030

HISCO DE PARNIERE à M. Jean-Marc MARIE par M. Jean François DUVAL, M. Christophe DAUTEL, M. Willy GACHET et Mme Mathilde X. MARIE - Jusqu'au 31 Décembre 2041

ICONE PLANCHETTE à Mme Pauline CAVANIE par M. Philippe HUBERSON - Jusqu'au 31 Décembre 2028

IMHOTEP FROMENTRO à M. Olivier DEBOUDAUD et M. Nicolas RAIMBEAUX par l'Ecurie LEOMY - Jusqu'au 30 Septembre 2028

INO DE BRION à Sté. Ent. Quentin DAOUGABEL par M. Quentin ABRIVARD, M. Pierre ABRIVARD et Mme Christel ABRIVARD - Jusqu'au 31 Janvier 2031

INTOUCHABLE AR à Mlle Anne Sophie VALLETTE et M. Joachim Brandon LELIEVRE par M. Quentin BARBEY et M. Thierry Claude DIGEON - Jusqu'au 31 Décembre 2029

IRMINIO KILY à M. Yannick HAMON et M. Daniel MALZARD par l'Ecurie Franck NIVARD et Mme Lydie NIVARD - Jusqu'au 31 Décembre 2028

IVELTAL à M. Dimitri CRESPEL par M. Dimitri CRESPEL et M. Michel X. AUBIN - Jusqu'au 12 Septembre 2040

J'Y CROIS à M. Anthony TOMASELLI par M. Thomas LEMOINE, M. Jérémy Patrick MARCHAND, M. Eric GERBET et M. Nicolas NEMOZ - Jusqu'au 31 Décembre 2029

JACQUIE DU GARDEN à Sté. Ent. Quentin DAOUGABEL par Mlle Océane HERBINIERE et M. Thierry HERBINIERE - Jusqu'au 28 Février 2027

JALAKITE SIVED à Mme Linda VAN BAEL par M. Roland DEVIS - Jusqu'au 14 Juin 2027

JALIDA DE LA ROQUE à M. Julien MOUCHARD par Mlle Clémence BEILEARD et Mme Laurence BEILEARD - Jusqu'au 31 Décembre 2028

JAZZ DES CORVEES à M. Gérard RAULLINE et M. Thierry ALINE par M. Gérard RAULLINE, M. Gilbert DELAMARE et M. Frédéric MOINE - Jusqu'au 31 Décembre 2027

JEAN NO DU MARGAS à M. Guillaume CARDINE par M. Jean Gilles MANCEAU et M. Arnaud MANCEAU - Jusqu'au 31 Décembre 2028

JINGLE PASS à M. Arnaud HUBERT par M. Frédéric JOUET, M. Daniel HUBERT, M. Rémy MONGAZON et M. Jérémy ALLARD - Jusqu'au 30 Août 2028

JOBERT DU MOULIN à l'Ecurie STABLE BE et M. Charles BOUVIER par l'Ecurie STABLE BE - Jusqu'au 31 Décembre 2033

JONAGOLD à M. Bruno GUILLOT par l'Ecurie Mathieu BEDOUET, M. Bertrand MARC, M. Franck MAYEUR, M. Olivier SIMONETTI et M. Daniel DENIZON - Jusqu'au 31 Décembre 2029

JURA à Mlle Anne Sophie VALLETTE et M. Joachim Brandon LELIEVRE par M. Jean-Michel CHASSAING, M. David DESSEAUX, M. Hervé TOURREAU, M. Mathieu LEGOUBIN, M. Xavier DESSEAUX, M. Laurent TAZGHAT et M. Jean Yves KOWAL - Jusqu'au 31 Décembre 2030

KALIMA DU GOUTIER à M. Hugo NEUVILLE par M. Calvin TRIBOLET, M. Jean Marc LHERBIER et M. Anthony PEYROMON - Jusqu'au 31 Octobre 2034

KAPORAL WINNER à Mme Marie HACQUARD et M. Nicolas DELAMARRE par Mme Marie HACQUARD - Jusqu'au 31 Décembre 2030

KARTING DU VIVIER à M. Philippe MASSCHAELE par l'Ecurie Jean Yves LECUYER et l'Ecurie LONAMAS - Jusqu'au 31 Décembre 2030

KAZEG TALVA à M. Jérôme HERARD par Mme Elise GUILLARD et M. Valentin HERARD - Jusqu'au 31 Décembre 2031

KEYNOTE à l'Ecurie ELAG et l'Ecurie CH. A. MARY par l'Ecurie ELAG et M. René MILLET - Jusqu'au 16 Mars 2027

KHALEESI HEAVEN à l'Ecurie CRESPEL par M. Dimitri CRESPEL et M. Michel X. AUBIN - Jusqu'au 14 Septembre 2049

KICK UP GEDE à M. Guy PICOT et M. Antonin ANDRE par M. Antonin ANDRE, M. Guy PICOT, M. Denis MARGUERITE et Mme Sandra LEMARCHAND - Jusqu'au 31 Décembre 2031

KIKEN GASHI à M. Guy VAN DE SIJPE et M. Christoff THIJS par M. Stéphane GOUNOU, M. Thierry TWYFFELS et M. Sylvain LAVENU - Jusqu'au 31 Décembre 2028

KLASSIC BEAUJOLAIS à M. Bertrand CHOURRE par M. Jean Paul TRIBOULET et M. Enzo CHOURRE - Jusqu'au 31 Décembre 2029

L'AMETHYSTE à l'Ecurie QUERCUS et l'Ecurie Julien FOIN par l'Ecurie QUERCUS - Jusqu'au 31 Décembre 2027

LADY BELL à M. Bertrand CURY et M. Axel CURY par M. Victor SWIMBERGHE - Jusqu'au 31 Décembre 2031

LEOLIO à M. Charles Julien BIGEON par M. Charles Julien BIGEON et Mme Clara RAMOS ANGULO DOUADY - Jusqu'au 1 Novembre 2032

LIBERTY HEROLD à M. Bruno POTTIER et l'Ecurie H.G. HOUEL par M. Bruno POTTIER, M. Bruno SERAIS, M. Jean-Paul MARIE, Mlle Laurette HOUEL, Mme Catherine PINCON et M. Laurent TAZGHAT - Jusqu'au 31 Décembre 2031

LIKE THAT à M. Ludovic LE DREAN par M. Benoît LUCAS et M. Quentin LUCAS - Jusqu'au 31 Mars 2031

LOOPING DE MA à M. Luc LE TEXIER par M. Franck EJARQUE - Jusqu'au 30 Septembre 2026

LOVANITTO à M. Jean Louis YACONO par l'Ecurie ELAG, ECURIE NININOE, l'Ecurie ELEVAGE JC, M. René MILLET, l'EARL de la POUSSINERIE, la SAS.U. GO MANAGEMENT, la SAS.U. CM3, M. Eric CHENU, M. Jean Marc FRANCO et JD INVEST - Jusqu'au 15 Mars 2027

LYCAON DES VENTS à Mlle Victoria Sidonie MERCADER par M. Julien FOIN - Jusqu'au 31 Octobre 2026

MA BELLE TAL à M. Guy VAN DE SIJPE et M. Christoff THIJS par M. Stéphane GOUNOU et M. Thierry TWYFFELS - Jusqu'au 31 Décembre 2028

MA BONNE ETOILE à Mlle Adelaide COUSIN par M. Jean-Jacques RANVIN - Jusqu'au 31 Décembre 2026

MADE IN FIVE à M. Hubert COMBOT par M. Romuald BERTHO, M. Joël MADIOT, M. Christophe RUAULT, M. Patrice RUAULT et M. Mikaël AUBRIE - Jusqu'au 31 Décembre 2030

MADONA DU CLOS à M. Nicolas DEVIGNE par l'EARL Elevage HARAS DU CLOS - Jusqu'au 31 Décembre 2030

MAGICO DODVILLE à M. Sylveur GOUGEON et M. Thomas LEBREC par M. Sylveur GOUGEON et Mme Ginette LEGROS - Jusqu'au 31 Décembre 2032

MAGIK MIL à l'Ecurie MIL'STUD par M. Jonathan JUGE et M. Mathis JUGE - Jusqu'au 8 Octobre 2034

MAMBA DE FIERVILLE à M. Kévin WESKA par M. Alain BOHEME - Jusqu'au 21 Septembre 2026

MAMBA DE FIERVILLE à M. Kévin WESKA par M. Alain BOHEME - Jusqu'au 22 Septembre 2035

MANDATED à M. Jérôme HERARD par Mme Elise GUILLARD et M. Valentin HERARD - Jusqu'au 31 Décembre 2033

MANHATTAN SQUARE à M. Benoît BLACHET par la SCEA LELOUVIER et Mme Claire LELOUVIER - Jusqu'au 31 Décembre 2032

MANON DES CHAMPS à M. Bertrand CURY et M. Axel CURY par l'EARL des BATTIERES - Jusqu'au 31 Décembre 2032

MARQUISE DE GINAI à M. Cyril GODARD par M. Pascal PLASSAIS - Jusqu'au 31 Décembre 2032

MARVEL MESLOIS à M. Guillaume Aimé PREZEAU et l'Ecurie CH. A. MARY par Mme Gabrielle PREZEAU - Jusqu'au 31 Décembre 2032

MEC DE LOULIE à M. Philippe MARTIN et M. Olivier PICARD par M. Philippe MARTIN - Jusqu'au 2 Novembre 2033

MELICIE DU JOAMAX à M. Guy VAN DE SIJPE et M. Christoff THIJS par M. Stéphane GOUNOU - Jusqu'au 31 Décembre 2030

MERVEILLE DU FRENE à l'Ecurie de MO par M. Jean Paul BOUGUIER - Jusqu'au 31 Décembre 2027

MILORD DE COQUERIE à M. Philippe Lucien LEVASSEUR et M. Willy MICHEL par M. Philippe Lucien LEVASSEUR - Jusqu'au 31 Décembre 2033

MISTER KINNEY à M. Ghislain LAVARDE et Mme Laëtitia PAPOUIN par Mme Laëtitia PAPOUIN - Jusqu'au 31 Décembre 2026

MONSIEUR DE SANA à Mme Laly GIROUARD par M. Romain LAMIRAND, M. Mehdi BOUROUAHA et M. BASTIEN BEZET - Jusqu'au 31 Décembre 2032

MOONKNIGHT GARETTE à M. Mattia MONACO par M. Bernard BRIAND-CHEVALIER - Jusqu'au 25 Décembre 2031

MUSIC GEKA à l'Ecurie Sylvain ROUBAUD par l'Ecurie d' OCCAGNES - Jusqu'au 31 Décembre 2030

MY BEST CHANCE à M. Guillaume MARTIN et l'Ecurie H.G. HOUEL par l'Ecurie H.G. HOUEL, M. Guillaume MARTIN et Mlle Laurette HOUEL - Jusqu'au 30 Novembre 2033

MY HERO à Sté. Ent. Grégory THOREL et M. Jean BAUDRON par M. Jean BAUDRON - Jusqu'au 31 Décembre 2032

MY HOPE FLIGNY à l'Ecurie DANOVER par l'Ecurie de FLIGNY - Jusqu'au 31 Décembre 2033

NABAB D'ORCO à M. Gilles TOURON par M. Eric BLANC-GONNET - Jusqu'au 31 Décembre 2034

NACRE BLANCHE à M. Ghislain CASTEL par M. Christian BARASSIN et Mme Christine BARASSIN - Jusqu'au 31 Décembre 2036

NACRE DE BAIS à M. Loïc Bernard MARTIN par Mme Valérie BAUDOUIN et M. Martial FRANCINEAU - Jusqu'au 31 Décembre 2032

NANA SAUTREUIL à M. Sébastien MANLAY et M. Olivier POTIER par M. Sébastien MANLAY - Jusqu'au 31 Décembre 2037

NAOMI DE JAVIE à M. Yannick HAMON par M. Jacques GINESTE et M. Manuel JORGE - Jusqu'au 31 Décembre 2030

NASCO DE MIRE à M. Claudic BUGUET et l'Ecurie CH. A. MARY par l'Ecurie CH. A. MARY, M. Claudic BUGUET et M. Dominique GUILLAUME - Jusqu'au 31 Décembre 2034

NATAVAVIT à l'Ecurie BEST par M. Pierre-Louis AUTISSIER et Mme Nadine AUTISSIER - Jusqu'au 31 Octobre 2035

NATURE MAGIQUE à l'Ecurie Sébastien HARDY par Mlle Anne Valérie PREEL et M. Marc Pierre LARIVIERE - Jusqu'au 31 Décembre 2033

NAVAJA DE SIENNE à M. Johanny LANGELIER par M. Johanny LANGELIER, Mme Béatrice ROPTIN, Mlle Emma LANGELIER et M. Mathurin LANGELIER - Jusqu'au 31 Décembre 2032

NAVONA PIAZZA à l'Ecurie Louis LALANDE par l'Ecurie Camille LEVESQUE, l'Ecurie Thomas LEVESQUE, M. Noé BENARD et M. Paul Simon LIBOIRE - Jusqu'au 31 Décembre 2031

NEBERITA MENUET à M. Jérôme PAILLE par l'Ecurie Laurent KOUBICHE, M. Quentin ABRIVARD, M. Pierre ABRIVARD et M. Jocelyn VAN GUCHT - Jusqu'au 31 Mars 2032

NEBRASKA TORNADO à l'Ecurie des CHARMES et M. Charles BOUVIER par l'Ecurie des CHARMES - Jusqu'au 31 Décembre 2034

NEMO DE CAHOT à M. Didier JOUNIER et M. Guillaume RIVIERE par M. Didier JOUNIER - Jusqu'au 31 Décembre 2034

NENUPHAR à l'Ecurie Pierre Louis DESAUNETTE par l'Ecurie William BIGEON, M. Alexis Philippe GRIMAULT, S.C. l'Ecurie GALYNO et S.C. l'Ecurie EUFORI - Jusqu'au 21 Septembre 2026

NEO DE FROY à M. Anthony DOLLION par M. Yannic RICHARD - Jusqu'au 31 Décembre 2034

NEPTUNE DE PUCH à M. Michel CHATELAIN et l'Ecurie Laurent VERVA par M. Michel CHATELAIN - Jusqu'au 31 Décembre 2033

NEW LOOK DU VIF à M. Jean-Marc GODARD par M. Bernard FAVREL et Mme Chantal JOBIN - Jusqu'au 31 Décembre 2033

NEW ONE PAT à M. Charles Armand BUFFAVAND par M. Germain BUFFAVAND - Jusqu'au 31 Décembre 2034

NICE QUALITY à M. Jean Louis POUTREL et M. Jonathan POUTREL par M. Jean Louis POUTREL - Jusqu'au 31 Décembre 2033

NICE SAN LEANDRO à M. Jules GASTINEAU par Mlle Sylvie MAJOREL et Mme Claire LACROIX - Jusqu'au 31 Décembre 2033

NIKITA DE PAYNS à M. Bastien GOGLIN par M. Michel SOMMERHALTER, Mme Michèle BLOSSE - LASSIAT, M. Louis DUBOIS et M. Frédéric DOUMONT - Jusqu'au 31 Décembre 2032

NIKITA WINNER AS à M. Daniel Marcel OLIVIER par M. Daniel Marcel OLIVIER, M. Benoît BOUJU, M. Mathieu RETHORE, M. Jean Philippe BLIN et M. Joseph Christian LAURENCIN FELICIA - Jusqu'au 31 Décembre 2034

NIL D'AUTHION à M. Hugo MARIE par M. Sébastien FERCHAUD - Jusqu'au 31 Mars 2034

NINA DE JOINVILLE à M. Richard JOLY par M. Steve CHAHRINE - Jusqu'au 31 Octobre 2034

NINA DE VANDEL à Mlle Caroline CHERADAME par M. Maxime DEWULF, M. Vincent RENOU, M. Fabrice DEWULF, M. Philippe KASPRZAK, M. Michel DEVAUX, M. Jérôme BADIEU, M. Mehdi BOUROUAHA et M. Jacky MARQUET - Jusqu'au 31 Décembre 2033

NINA SIMONE à l'Ecurie de BELGRAVE par l'Ecurie BEAUDOIN et l'Ecurie WARRIORS - Jusqu'au 31 Décembre 2034

NINO D'AMOUR à M. Guillaume LIZEE par M. François BECHU, M. Gilles POUSSE, M. Thomas DESSON et M. Franck TOUCHARD - Jusqu'au 31 Mars 2034

NINO DES CHAMPS à M. Norbert JANSSENS par M. Kwinten BLOMME - Jusqu'au 31 Octobre 2031

NIRVANA QUEEN à M. Franck Jean PETIT par M. Kenneth VELLA - Jusqu'au 31 Décembre 2033

NO NAME DU THANA à M. Hugues LECOQ par Mme Annabelle ROMUALD, M. Alain ROMUALD, M. Timothé ROMUALD et Mlle Naïs ROMUALD - Jusqu'au 30 Avril 2036

NO STRESS NARCY à l'Ecurie NARCY et l'Ecurie Julien FOIN par l'Ecurie NARCY - Jusqu'au 31 Janvier 2033

NOFARO à l'Ecurie Alexandre PILLON par M. Paul VIEL - Jusqu'au 31 Décembre 2037

NOLITA DUEM à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE - Jusqu'au 31 Décembre 2036

NOMINE DU GOUTIER à Mme Mireille MAILLARD par l'Ecurie J-P.R. VILAULT, Mme Emilie LEBAULT et M. Raphaël VILAULT - Jusqu'au 31 Décembre 2032

NORA DE POMMERAY à M. Joël GUILLEMIN et M. Jean Pierre GALLOU par M. Joël GUILLEMIN et M. Jean Pierre GALLOU - Jusqu'au 31 Décembre 2032

NOSY BE D'HERFRAIE à l'Ecurie du HARAS D'ERABLE et l'Ecurie Pascal LELIEVRE par l'Ecurie du HARAS D'ERABLE et M. Pierre Jean LOIVEL - Jusqu'au 31 Octobre 2034

NOUBA DES RACQUES à l'Ecurie David JAVELLE par M. Mathieu DAVID et Mme Sabine DAVID - Jusqu'au 31 Décembre 2034

NOUCHKA DU HIDOUX à M. Jean Luc CARADEUC par l'Ecurie Elevage du HIDOUX et M. Ludovic BILLET - Jusqu'au 30 Novembre 2026

NOVA DE LA BESVRE à l'Ecurie Laurent VERVA par M. Laurent GODART, M. Jean Michel CASIEZ et M. Fabrice TIRLOIR - Jusqu'au 31 Décembre 2033

NOVATION à Mme Charlotte MOREAU et M. Jérémy Gaston VAN EECKHAUTE par Mme Charlotte MOREAU - Jusqu'au 31 Décembre 2033

NOW UNITED à M. Olivier HORVATH et M. Sylvain Gérard DUPONT par l'Ecurie Philippe DAUGEARD, M. Olivier HORVATH, l'Ecurie Sebastien DUPONT et M. Jean Pierre RODRIGUES - Jusqu'au 31 Décembre 2032

NUP DU MELEUC à M. Franck DELANOE par M. Matthieu CHADEYRON, Mme Laura CHADEYRON et M. Jocelyne PICHON - Jusqu'au 31 Décembre 2026

NYMPHE DE BRION à M. Jérôme PAILLE par M. Loïc Désiré ABRIVARD et Mme Christel ABRIVARD - Jusqu'au 31 Mars 2033

NYX KYDE à M. Dimitri BARETTE et M. Guillaume LESSIEU par M. Dimitri BARETTE et Mme Lenaïc BARETTE - Jusqu'au 31 Décembre 2032

O'BROTHER AS à l'Ecurie MOUREAUX AS et l'Ecurie Jean Michel BAZIRE par l'Ecurie MOUREAUX AS et l'EARL ELEVAGE SEVENTY ONE - Jusqu'au 31 Octobre 2035

O'QUIAU DU TENERAY à M. Benoit Georges GUERIN par la SAS. Elevage du TENERAY - Jusqu'au 31 Mars 2035

OAK TREE à l'Ecurie MARECHAL et M. Jean-Philippe MONCLIN par l'Ecurie MARECHAL, l'Ecurie Jean Philippe MONCLIN et Haras d' HERMES - Jusqu'au 31 Octobre 2035

OAKLAND FIVE à l'Ecurie Thomas LEVESQUE par l'Ecurie Thomas LEVESQUE, l'Ecurie Camille LEVESQUE, M. Paul Simon LIBOIRE et M. Noé BENARD - Jusqu'au 31 Décembre 2033

OASIS DUEM à l'Ecurie DUEM et l'Ecurie TEAM NRB par la SCEA SAZY ELEVAGE - Jusqu'au 31 Décembre 2036

OBAMI à M. Philippe ALLAIRE par M. Philippe ALLAIRE et M. Jean François GUAY - Jusqu'au 31 Décembre 2031

OBILABAMA à l'Ecurie Damien BONNE par Mme Valérie ABRIVARD - Jusqu'au 31 Décembre 2034

OBIWAN FAN à Mlle Julie TRIOMPHE par Mme Frédérique X TRIOMPHE - Jusqu'au 31 Décembre 2034

OBSESSION DUEM à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE et M. Christophe MAZET - Jusqu'au 31 Décembre 2036

ODE A L'AMOUR à Mme Aude MARION-PELLERIN et M. Antoine MARION par Mme Aude MARION-PELLERIN, M. Armand GRANGE, M. Giovanni COLONNIER, M. Florian PROD'HOMME, M. Daniel CLERET, M. Jean Yves KOWAL et M. Alain François ROBERT - Jusqu'au 31 Décembre 2034

ODONE BOCAIN à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE - Jusqu'au 31 Décembre 2036

ODYSSEE DE GESVRES à M. Jean ALSINA et M. Maxime GRASSET par M. Jean ALSINA - Jusqu'au 1 Janvier 2035

OGABIE DU PERYVE à M. Joël Emile BRIAND et M. Julien LAVAINNE par M. Joël Emile BRIAND, M. David DROUAUD et M. Alexis Jean BRIAND - Jusqu'au 18 Avril 2035

OGIVE DE BELLANDE à Sté. Ent. Grégory THOREL et l'EARL de la POUSSINERIE par l'EARL de la POUSSINERIE - Jusqu'au 31 Décembre 2034

OH MINUSCULE à M. Karl CHAMPENOIS par E.A.R.L D'ANGE - Jusqu'au 31 Décembre 2034

OH PRESTIGE à M. Steeve SOYER et l'Ecurie de BELGRAVE par l'Ecurie de BELGRAVE et M. Steeve SOYER - Jusqu'au 31 Décembre 2035

OHANA DE JOUDES à l'Ecurie Jean Philippe MONCLIN par l'Ecurie Jean Pierre VULLIAMY - Jusqu'au 31 Décembre 2035

OLENTZERO DUEM à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE et M. Damien BLANC - Jusqu'au 31 Décembre 2036

OLLY DUEM à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE - Jusqu'au 31 Décembre 2036

OLSEN DE BANVILLE à l'Ecurie Thomas LEVESQUE par l'Ecurie Thomas LEVESQUE et le GAEC du PETIT BANVILLE - Jusqu'au 31 Décembre 2033

OLYMPE DE BOISNEY à Mlle Magalie LEBEY et l'Ecurie BKM par Mlle Magalie LEBEY et Mme Emna BEN YOUNES - Jusqu'au 31 Décembre 2035

OLYMPIC DUEM à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE - Jusqu'au 31 Décembre 2036

OLYMPIO à M. Maxime GRASSET par M. Michel ARACIL, M. Vincent RENOU, M. Gianluca FELICE, M. Ludovic Michel MOUNIER, M. Olivier SEILLIER, M. Eric JOLY, M. Frédéric TOMEZYK, M. Guy CHOMER et M. Alexandre GAIMARD - Jusqu'au 1 Janvier 2034

OMALLEY DU PLESSIS à M. Philippe ROULIERE par M. Philippe ROULIERE et Mlle Claudine MARECHAL - Jusqu'au 31 Octobre 2035

OMERTA DUEM à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE et M. Patrice PINEAU - Jusqu'au 31 Décembre 2036

ONDINE DUEM à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE - Jusqu'au 31 Décembre 2036

ONE DEEP LOVE à M. Julien FERCHAUD et M. Alexis MARIE par M. Julien FERCHAUD et M. Christian FELICE - Jusqu'au 31 Décembre 2034

ONE LOVE AS à l'Ecurie MOUREAUX AS et l'Ecurie Jean Michel BAZIRE par l'Ecurie MOUREAUX AS et l'EARL ELEVAGE SEVENTY ONE - Jusqu'au 31 Octobre 2035

ONE TWELVE à M. Sandy BAPTENDIER et M. Pierre Edouard MARY par l'Ecurie CH. A. MARY, l'Ecurie MVLT et M. Sandy BAPTENDIER - Jusqu'au 31 Décembre 2035

ONEDYCKA DIESCHOOT à M. Dirk VAN DAELE par M. Peter CORTY - Jusqu'au 31 Décembre 2027

ONLY YOU BOCAIN à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE - Jusqu'au 31 Décembre 2036

OPIUM DRY à l'Ecurie DRY et l'Ecurie BORDERIE THIBAULT par M. Thibault BORDERIE et l'Ecurie DRY - Jusqu'au 31 Décembre 2034

OPTIMUS DUEM à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE, M. Damien BLANC et M. Patrice PINEAU - Jusqu'au 31 Décembre 2036

OPUS SAINT CLAIR à M. Gregg LUPI par M. Bernard STENGEL, M. Axel GAYET et M. François BREBION - Jusqu'au 1 Janvier 2037

OR DE DOMPIERRE à l'Ecurie Thomas LEVESQUE par l'Ecurie Thomas LEVESQUE, M. Michel BATTEUX et M. Damien BATTEUX - Jusqu'au 31 Décembre 2033

ORCHIDEE DUEM à l'Ecurie DUEM et l'Ecurie TEAM NRB par la SCEA SAZY ELEVAGE - Jusqu'au 31 Décembre 2036

ORDINATOR à l'Ecurie de LA FRENAIE par M. François SEIGNEUR et M. Eric JOUBIN - Jusqu'au 31 Décembre 2034

ORHELLE DU TEMPLE à M. Richard JOLY par M. David ROUGER - Jusqu'au 31 Octobre 2035

ORIANA DE JOUDES à l'Ecurie Jean Philippe MONCLIN par l'Ecurie Jean Pierre VULLIAMY - Jusqu'au 31 Décembre 2035

ORIANA DI PIETRO à l'Ecurie SWELL et l'Ecurie Alexandre DE JESUS par l'Ecurie SWELL, la SAS. NORMANDIE TROT et Mme Véronique GRANDIDIER - Jusqu'au 31 Décembre 2034

ORIENTALES à M. Daniel VALLEE par SNC Elevage Pierre LEVESQUE - Jusqu'au 31 Décembre 2034

ORNELLA DU PLESSIS à M. Philippe ROULIERE par M. Philippe ROULIERE et Mlle Claudine MARECHAL - Jusqu'au 31 Octobre 2035

ORNELLA JAYF à M. Yves FAUCHEUX et M. Jean-Philippe MONCLIN par M. Yves FAUCHEUX et M. Antoine FAUCHEUX - Jusqu'au 31 Décembre 2035

ORPEGE DANEPIERRE à l'Ecurie FINAMM et M. Cyrille BUHIGNE par Mme Clémence NEEL, l'Ecurie FINAMM et M. Tom BEAUVAIS - Jusqu'au 31 Décembre 2034

ORPHELINE DUEM à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE et M. Jean Claude POMMIER - Jusqu'au 31 Décembre 2036

OSCAR DES CHARMES à M. Yannick Alain BRIAND par l'Ecurie des CHARMES - Jusqu'au 1 Novembre 2035

OSHI UP STAR à M. Gautier DEMOULIN et M. Francis DEMOULIN par l'Ecurie UP STARS - Jusqu'au 31 Décembre 2034

OTHELLO AS à l'Ecurie MOUREAUX AS et l'Ecurie Jean Michel BAZIRE par l'Ecurie MOUREAUX AS et l'EARL ELEVAGE SEVENTY ONE - Jusqu'au 31 Octobre 2035

OTHELLO DE LARRE à l'Ecurie La PETTEVINIERE par M. Sylvain ROGER - Jusqu'au 31 Décembre 2034

OUWAGA à M. Alexandre SKOWRONSKI par la SARL Bernard CHATEAU et Mme Louisiana CAMBI - Jusqu'au 31 Octobre 2035

OVIDIE DUEM à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE - Jusqu'au 31 Décembre 2036

OVIEDO DUEM à l'Ecurie DUEM et l'Ecurie LOVA SPORT par la SCEA SAZY ELEVAGE - Jusqu'au 31 Décembre 2036

OVYDY OIHANEKO à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE, M. Pierre ETCHECOPAR et M. David GONZALES - Jusqu'au 31 Décembre 2036

OWENSBORO à l'Ecurie des MOUETTES par l'Ecurie D - Jusqu'au 16 Septembre 2026

OXANA DUEM à l'Ecurie DUEM par la SCEA SAZY ELEVAGE - Jusqu'au 31 Décembre 2036

OXFORD DE BANVILLE à l'Ecurie Thomas LEVESQUE par l'Ecurie Thomas LEVESQUE et le GAEC du PETIT BANVILLE - Jusqu'au 30 Décembre 2033

PEGASE PLANCHETTE à M. Pierre FERCHAUD par la SCEA PLANCHETTE - Jusqu'au 31 Décembre 2035

PRELUDE PLANCHETTE à M. Pierre FERCHAUD par la SCEA PLANCHETTE - Jusqu'au 31 Décembre 2035

COULEURS

ENREGISTREMENTS :

DUMONT (Martial). – C. bleu-clair, épaul. vertes, m. jaunes, brass. verts, t. écart. bleu-clair et vert

MARIE (Jean-Paul). – C. orange, étoile bleu-foncé, t. orange, étoiles bleu-foncé

RODDIER (Raphaël). – C. orange, étoile et m. rouges, t. orange

MODIFICATION :

PETIT BOIS (Ecurie du) – *Gérant et associé unique :* M. Arnaud LE-FAIVRE *(en remplacement de Ecurie A)*

ADDITIONS AUX LISTES

JOCKEYS

CEPPARULO (Raffaele)
GOETZ (Martin)
GUILBAULT (Philippe)
ROGER (Mme Cléa)
TABU (Adrien)

LADS-JOCKEYS

BLAIZOT (Mme Charline)
REY (Corentin)

PERMIS D'ENTRAINER

JOUAULT (Hervé)

ENTRAÎNEURS ETRANGERS

DECLERCQ (Miquel)
FRANZL (Josef)

JOCKEYS ETRANGERS

FRANZL (Josef)
LERMUSIAUX (Geoffrey)

AMATEURS ETRANGERS

PLATZER (Peter)
VERPLANCKEN (Mme Lise)

RADIATIONS DES LISTES

APPRENTIS

BECERRA (Mme Emy)
BLAIZOT (Mme Charline)
BOISMARTEL (Mme Mathilde)
BRIGAND (Mme Ambre)
CESBRON (Mme Loane)
CHABAUD (Mme Johanne)
COULON (Judikaël)
FRAVAL (Mme Loane)
GOUIN (Lucas)
HOT (Mme Emeline)
JACQUOT-ELAZZOUZI (Yacine)
LAPIERRE (Léo)
LEDUC GUILLAUME (Mme Lou)
MARQUES FERREIRA (Mme Luce)
MASSON (Mme Romane)
ROBLIN (Mme Romane)
TAILLEBOSQ (Matthieu)
TESSIER (Mme Lily)
TRUFFERT (Léo)
VESCHEMBES (Valentin)

LADS-JOCKEYS

BAULAIN (Mathis)
DARGENT (Enzo)
FROUCHART (Jérémy)
GAGNEUL (Mme Floraline)
GOETZ (Martin)
GUARATO (Mme Lise)
GUILBAULT (Philippe)
JAULNEAU-SARRAT (Mme Sacha)
LAVIELLE (Adrien)
MAHE (Emeric)
MEURANT (Arthur)
PEREIRA (Luka)
RINGLER (Anthony)
ROGER (Mme Cléa)
VALLETTE (Melle Elodie)

AMATEUR

CORDEAU (Mathieu)

CHEVAUX QUALIFIES

CABOURG

Mardi 15 septembre 2026

O MI AMOR D'ALESA (1'20''4), Gotland et Hanapurna
O QUE SERA (1'20''9), Jaguar Wit et Time Will Tell
O'KALINE DE BEYLEV (1'19''4), Hohneck et Cigale Castelets
OAKNOLL (1'19''2), Bird Parker et Balva Montaval
OAKS VALLEY (1'20''2), Face Time Bourbon et Vanoise
OBSESSION ETRE (1'19''3), Hokkaido Jiel et Saga De Bolero
OCEANE DE GARENNE (1'20''4), Alto De Viette et Cephora De Godrel
OCTOPUS WEST (1'20''8), Charly Du Noyer et Baaria
OHORICO DU GARDEN (1'19''4), Ni Ho Ped D'ombree et Rose Du Garden
OKLAHOMA D'OYSE (1'20''3), Bold Eagle et Amazone Love
OLBIA SPEED (1'19''8), Village Mystic et Prudence Du Ham
OLGA DU PRESSOIR (1'18''8), Hastronaute et Fabulous Queen
OLLA DES ARRIS (1'21''0), Italiano Vero et Estola
OLYMPE DES LANDES (1'20''2), Fairplay D'urzy et Deesse Des Landes
OLYMPE LONDE (1'20''1), J'aime Le Foot et Danse A Trois
OLYMPE STORY (1'16''7), Helgafell et Etoile D'eole
OLYMPIA DE NIMA (1'19''7), Fastissime et Flaca
OLYMPIC DAY (1'19''2), Charly Du Noyer et Daytona Jet
ONDINE DES THUYAS (1'17''9), Just A Gigolo et Uka Des Chaumes
ONE DEEP LOVE (1'19''2), Briac Dark et Bellina De L'odon
ONLY DES RIOULTS (1'20''7), Feeling Cash et Gaura Des Rioults
ONO DE WALLIS (1'17''8), Charly Du Noyer et Valley Charm
OPHELIA MESLOISE (1'20''2), Gamay De L'iton et Ile Mesloise
OPIUM DRY (1'18''0), Italiano Vero et Isida Dry
OPIYA GEDE (1'18''3), Ready Cash et I Love Me
OREO PIYA (1'21''0), Village Mystic et Girlissime
ORGIE PIYA (1'16''7), Offshore Dream et Just For Us Tek
ORIGINAL PIYA (1'17''8), Boccador De Simm et High Qualita
ORO VERO (1'21''0), Italiano Vero et Darelia De Fael
OSHIRO TURGOT (1'17''3), Uriel Speed et Emeraude Turgot
OSTENDE (1'17''0), Goetmals Wood et Etoile Merite
OTTAWA DES RIOULTS (1'18''7), Jaguar Griff et Joyce Des Rioults
OUEST LIBRE (1'16''8), Ideal Du Pommeau et Fervaques
OUPS CASTELETS (1'16''5), Fabulous Wood et Fancy Jet
OURAGAN DAIDOU (1'20''0), Booster Winner et Ile De Fleur
OURAL DE VANDEL (1'18''4), Boccador De Simm et Daelia De Vandel

***NEMO DES SOURCES** (1'17''5), Feeling Cash et Sanseverina
NIAGARA FALLS (1'15''1), Fabulous Wood et Dolphine Miami
NINO JACK (1'18''4), Very Nice Marceaux et Azuela Jack

MILLESIME SMILE (1'17''7), Ducato Bourbon et Ulotte De Tagor
MOONKNIGHT GARETTE (1'17''4), Saxo De Vandel et Vanilla Gede

AMIENS

Mercredi 16 septembre 2026

OH BELLA D'ANDY (1'20''5), Ready Cash et Amie D'andy
OLYMPE D'OCQUE (1'20''7), Que Je T'aime et Colline D'ocque
ORSO UNIK (1'19''5), Inoui Danica et Chorale Fligny
OVNI DU FER (1'20''8), Uriel Speed et Etoile Du Fer
OXO PIQUENARD (1'20''4), Uzo Josselyn et Clissa Piquenard

NEPTUNE DE PUCH (1'19''4), Un Amour D'haufor et Quamia Du Rib
NOYELLE (1'18''6), Garibaldi et Clivia

LE MANS

Jeudi 17 septembre 2026

OAK TREE (1'20''5), Royal Dream et Incandescence
OBAN DE L'ECLAIR (1'20''3), Espoir Wic et Tzigane Eclair
OBSESSION (1'18''6), Ready Cash et Business Class

OCOEUR DES VENTES (1'20''5), Rocklyn et Just A Lady
OKIMAHO (1'20''5), Univers De Pan et Cokimaha
OLGA DU GOUTIER (1'18''9), Face Time Bourbon et Gloria Du Goutier
OLLY GUILLERVIL (1'19''6), Orlando Vici et Rolly Star
OMEPAL DE LUNA (1'21''0), Real De Lou et Diva Grange L'abbe
OMITRIA (1'20''3), Charly Du Noyer et Diamond Crown
ONAMARIA (1'18''7), Fabulous Wood et Anna Maria
OPIUM SANTA (1'20''7), Just A Gigolo et Herminig Oliverie
OPTIMISTA (1'20''0), Impressionist et Bellissima Love
OR EN BARRE (1'20''7), Idao De Tillard et Anastasia Fella
ORACLE DU GOUTIER (1'19''1), Ready Cash et Galaxie Du Goutier
ORIANA DE JOUDES (1'20''8), Italiano Vero et Brianna De Joudes
OSIRIS D'AUTHION (1'20''5), Dragon Des Racques et Cle Du Las Vegas
OUWAGA (1'20''8), Idao De Tillard et Uwaga

LUCKY LUKE CLAN (1'20''7), Vitruvio et Bernadette Trebi'
LUCKYLUCIANO CLAN (1'21''1), Fabulous Wood et Uteria Caf

WOLVEGA

Jeudi 17 septembre 2026

ORIANA JABI (1'19''0), Espoir Prestance et Bonnie Parker

SALON DE PROVENCE

Lundi 21 septembre 2026

O'MALLEY DE CANI (1'21''0), Alto De Viette et Amarante Flash
OBAIA DE MAY (1'19''8), Ici C'est Paris et Dolmeta De May
ODON DE VANDEL (1'21''0), Express Jet et Corona De Joudes
OLYMPIC FOOT (1'20''7), Boccador De Simm et Deesse De Foot
OPALE D'AVRIL (1'20''2), Django Riff et Doria D'avril
OSIRIS DU CHERISAY (1'20''8), Dragon Des Racques et Edesse Du Cherisay

* Un cheval, qualifié au trot monté ne peut participer qu'aux courses au trot monté, tant qu'il n'a pas obtenu d'allocation ou subi avec succès une nouvelle épreuve de qualification au trot attelé.

© Société d'Encouragement à l'élevage du Trotteur Français - 2026
Directeur de la Publication : J-P. Barjon, Président de la Société.